UNÉAL COOPÉRATIVE
Avis N°: 2024/DPEF/01

Siège social : 1, rue Marcel Leblanc
Société Coopérative Agricole

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LA VERIFICATION DE LA DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2025

RSM Paris
26, rue Cambacérès
75 008 Paris
France
Tél. : +33 (0) 147 63 67 00
Fax : +33 (0)147 63 69 00

www.rsmfrance.fr

UNÉAL COOPÉRATIVE

Siège social : 1, rue Marcel Leblanc
Société Coopérative Agricole

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LA VERIFICATION DE LA DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'assemblée générale de la société Unéal Coopérative,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie ») de votre société (ci-après « entité »), accrédité par le Cofrac (Accréditation Cofrac Validation/Vérification, n°3-1861, portée disponible sur www.cofrac.fr), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 30 juin 2025 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion consolidé en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la région Paris – Ile-de-France et membre de la Compagnie régionale de Paris.
S.A.S au capital de 9 641 850 €
RCS Paris 792 111 783 – TVA FR 67 792 111 783

RSM Paris est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons les commentaires suivants :

Les justifications de l'exclusion de certaines thématiques obligatoires ne sont pas présentées dans la Déclaration, ce qui nuit à la cohérence et à la compréhension des informations sur les thématiques exclues ou incluses. Les thématiques concernées sont :

- Actions visant à promouvoir le lien Nation-Armée et à soutenir l'engagement dans les réserves
- Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire
- Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives
- Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire

Préparation de la déclaration de performance extra-financière

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction de :

- sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;
- préparer une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance;
- préparer la Déclaration en appliquant le Référentiel de l'entité tel que mentionné ci-avant ; ainsi que
- mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Conseil d'administration.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables.
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et conformément au *Programme de vérification DPEF (P01.a, version 9)*, tenant lieu de programme de vérification.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-28 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre juillet 2025 et novembre 2025 sur une durée totale d'intervention de 4 semaines .

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené 12 entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration , représentant notamment les directions générales, administration et finances, logistique, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce en matière sociale et environnementale.
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considéré les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour le risque « Nos hommes », nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités (Unéal, Ternovéo, Prostock, Vertdis, Floradis, Casa SM, Verhaeghe et MAPP) ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 du code de commerce avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;

- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considéré les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Fait à Paris, le 19 novembre 2025

L'Organisme tiers indépendant

RSM PARIS

Signé par Amandine DUQUESNE
Le 19 nov. 2025

Signed with Universign doc_oQzy tx_w88QKOmVL07w

Amandine DUQUESNE
Directrice Département RSE
Associée

Annexe 1 : Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes

Informations qualitatives et quantitatives (dont indicateurs clés de performance) :

Risques et Enjeux	Indicateurs Quantitatifs	Données qualitatives testées
NOS FERMES – S'engager pour des cultures et des élevages durables et diversifiés	KPI : • Nombre de CEPP obtenus	• Vidéos pédagogiques sur les innovations concernant la vie des sols • Formation des techno-commerciaux et embauche d'un expert en vie des sols
NOS OUTILS – Assurer la performance environnementale de nos installations	KPI : • Consommation moyenne du parc camions Prostock (litres/100km) • Conso kWh/t de céréales collectées • Conso kW/m^2 de surfaces commerciales jardineries corrigée DJU • Conso kW/m^2 de surface en agroéquipement • Nombre de ruches implantées chez les agriculteurs	• Panneaux solaires sur les entrepôts logistiques d'Atoutime • Engagement dans l'utilisation de carburants plus respectueux de l'environnement
NOS HOMMES – Créer un environnement de travail sain et épanouissant où chacun contribue à la réussite collective	KPI : • Taux de gravité • Taux de fréquence • Nombre de salariés en situation de handicap	• Parcours d'accompagnement et formation aux changement • « Comités carrière » pour analyser les performances et le potentiel des salariés
NOTRE TERRITOIRE – Devenir un acteur clé de la durabilité de notre territoire	KPI : • Nombre d'emplois nets créés • Tonnage de porcs commercialisés sous la marque Bleu Blanc Cœur • Nombre de techniciens formés au bien-être animal	• « Les 130 » : 52 agriculteurs et 83 hectares • Partenariats entre les RH, les directions d'activité et des établissements du CAP au Bac+5
NOTRE GOUVERNANCE – Faire de notre gouvernance coopérative un modèle vertueux au service de l'adhérent	KPI : • Taux de participation aux Conseils d'Administration	• Groupe de travail pour définir un plan d'actions pour accompagner les jeunes adhérents dans leur installation • Visites d'exploitations durant la Semaine de la coopération agricole

Annexe 2 : Version de la DPEF validée par RSM Paris

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2025

SOMMAIRE

1. **Notre structure : des racines résilientes** 4

A. **Acteur majeur de l'agriculture dans les Hauts-De-France** 4

B. **Notre Vision : Construire ensemble les agricultures de demain pour des hommes pleins de vie** 4

C. **Notre modèle d'affaires** 4

a. **Nos branches d'activités** 4

b. **Le rôle d'Advitam vis-à-vis des agriculteurs** 5

c. **Notre écosystème** 6

Nos fournisseurs 6

Nos clients 6

Nos parties prenantes 7

D. **Notre gouvernance** 8

a. **Un modèle gouverné par des agriculteurs** 8

b. **Proximité et coopération entre collaborateurs et élus** 8

E. **Nos Hommes** 9

a. **Une stratégie RH équitable et personnalisée** 9

b. **Les comités carrières : un exemple pour construire l'avenir** 10

c. **Santé et sécurité : un engagement renforcé, une priorité pour tous** 11

F. **Notre implantation** 12

G. **Nos chiffres clés** 12

H. **Nos ressources financières** 12

I. **Nos valeurs** 14

2. **Notre stratégie RSE** 14

A. **Impact 2030 : une stratégie pour plus de durabilité** 14

B. **Ambition 2030 : 1000 agriculteurs engagés en agriculture de régénération pour lutter contre le changement climatique** 15

C. **CSRD et reporting de durabilité** 16

D. **Notre matrice de matérialité** 16

E. **Plan de décarbonation** 17

F. Nos indicateurs de durabilité 18
3. Nos actions vers une croissance durable 22
A. Relever le défi du changement climatique et de la réglementation 22
B. Des filières créatrices de valeur 23
C. Maintenir l'élevage sur le territoire 25
D. Vers la performance environnementale de nos outils 26
E. Une entreprise attractive et des équipes performantes 27
F. Une entreprise engagée sur son territoire 29
G. Faire vivre et promouvoir le modèle coop 30
4. Note méthodologique 31

1. Notre structure : des racines résilientes

A. Acteur majeur de l'agriculture dans les Hauts-De-France

Profondément ancré dans les Hauts-de-France, notre groupe coopératif Advitam s'est construit au fil du temps depuis plus d'un siècle. Il est aujourd'hui au service de 12 000 agriculteurs, dont 6 000 adhérents à la coopérative Unéal, son socle historique.
Employant 2 584 salariés répartis sur 415 sites, le groupe Advitam contribue chaque jour au dynamisme de la région.
Notre groupe s'est construit et s'est développé autour d'activités complémentaires pour répondre aux besoins des agriculteurs :

- en développant des services pour les accompagner à toujours mieux produire ;
- en mutualisant les outils de collecte et de commercialisation des productions végétales et animales pour gagner en performance ;
- en diversifiant ses activités afin de générer de nouveaux débouchés.

Notre ADN coopératif, nos expertises et nos engagements guident nos actions pour créer des modèles qui profitent à tous sur le territoire : agriculteurs, collaborateurs, consommateurs, partenaires.

B. Notre Vision : Construire ensemble les agricultures de demain pour des hommes pleins de vie

NOUS VIVONS POUR CONSTRUIRE toutes les agricultures présentes sur notre territoire. Il n'y a pas un modèle d'agriculture mais autant qu'il y a d'attentes consommateurs. Nous avons à cœur de proposer de nouvelles offres pour y répondre.
NOUS CONSTRUISONS EN COOPÉRANT parce que c'est notre ADN : Unis, agriculteurs, collaborateurs, industriels et citoyens nous sommes plus forts ensembles, nous développons des projets ambitieux qui répondent aux besoins de la société.
NOUS COOPÉRONS POUR INNOVER et permettre au monde agricole de réussir la transformation de ses pratiques : Nous développons de nouvelles méthodes et nous enrichissons sans cesse notre offre de produits et services pour toujours mieux produire.
NOUS INNOVONS POUR FAIRE VIVRE notre territoire et les Hommes qui y vivent : nous portons haut les couleurs d'une agriculture française de qualité auprès des consommateurs toujours plus nombreux et exigeants.

C. Notre modèle d'affaires

a. Nos branches d'activités

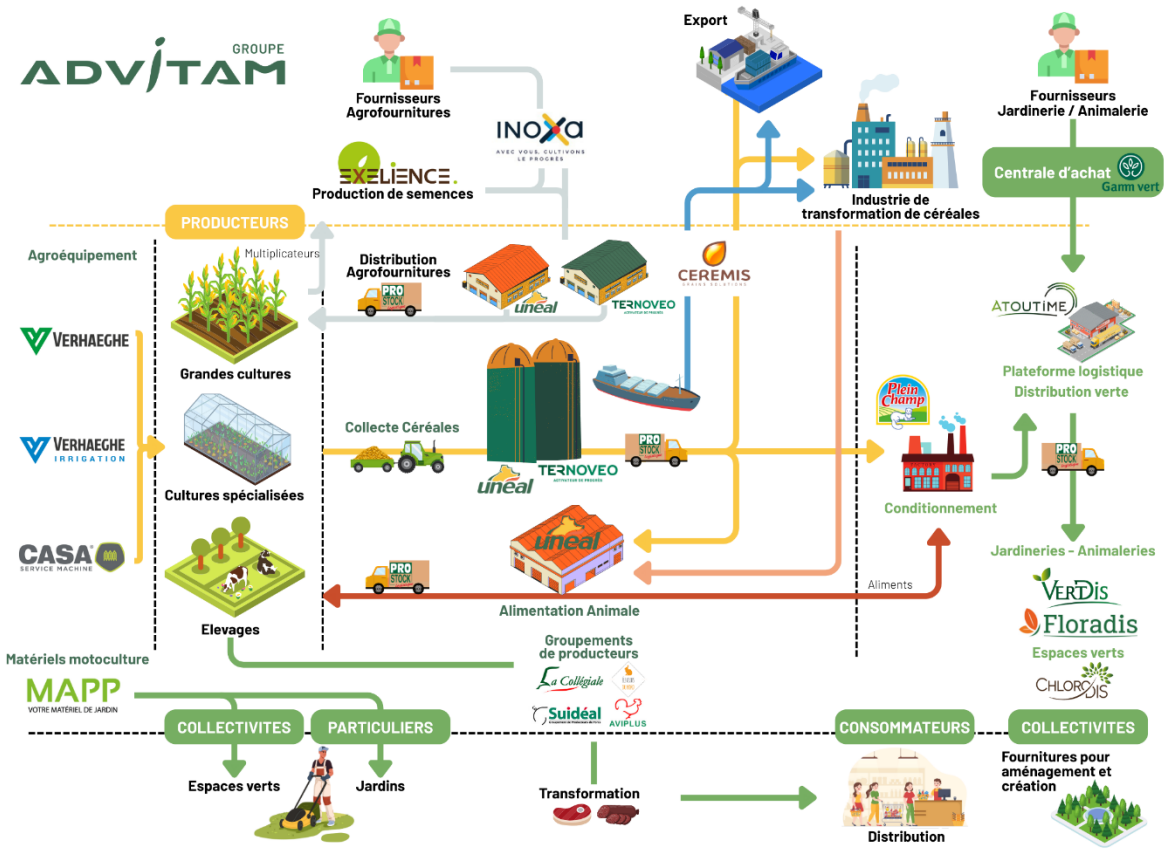
Le rôle des coopératives est d'organiser collectivement et équitablement l'approvisionnement des agriculteurs adhérents, mutualiser la collecte et la commercialisation de leurs produits, dans le but de créer de la valeur pour les exploitations. En tant que maison mère, la coopérative Unéal constitue l'ADN du groupe Advitam. Le groupe s'articule autour du pôle agricole. Il fédère les productions

végétales et animales d'Unéal, le négoce Ternoveo, et notre branche agroéquipement. Le pôle distribution verte, lui, s'adresse directement aux consommateurs et aux professionnels des espaces verts, notamment à travers son réseau de jardineries. La mutualisation et les synergies entre nos métiers contribuent à la performance collective du groupe et ainsi, à la création de valeur pour les 6 000 adhérents.

b. Le rôle d'Advitam vis-à-vis des agriculteurs

Le groupe Advitam assure plusieurs missions vis-à-vis des agriculteurs :

- Les conseiller en productions végétales
- Leur fournir les semences, produits de santé des plantes et fertilisants pour les cultures
- Leur fournir les agroéquipements
- Collecter et stocker les céréales
- Développer les débouchés en productions végétales, assurer la mise en marché
- Conseiller les éleveurs
- Fabriquer et distribuer les aliments pour l'élevage
- Collecter les animaux (porcs, volailles, lapins)
- Développer les débouchés en productions animales, assurer la mise en marché.



c. Notre écosystème

L'esprit coopératif ne s'arrête pas aux portes d'Unéal : il est le fil conducteur de toutes nos relations. Cette approche partenariale, tissée au fil des années avec de nombreux acteurs économiques, permet de mutualiser les investissements, d'accéder plus rapidement à l'innovation et de renforcer la compétitivité d'Advitam sur les marchés.

Nos fournisseurs

AMONT AGRICOLE

Les agriculteurs des Hauts-de-France sont nos premiers fournisseurs. Ils fournissent les produits végétaux et animaux dont :

- Les Céréales et oléo protéagineux
- Les Animaux dont volailles, lapins, porcs.

Ces produits sont collectés et valorisés par la Coopérative Unéal d'une part et la filiale négoce Ternoveo d'autre part. Pour fournir les agrofournitures aux agriculteurs, la Unéal et Ternoveo s'approvisionnent via la centrale d'achat INOXA pour les produits de protection des plantes, fertilisants et auprès de Exelience pour les Semences.

AGROEQUIPEMENT :

Pour fournir les Agroéquipements nécessaires aux agriculteurs, les sociétés CASA Service Machine et Ets Verhaeghe sont concessionnaires des marques Claas et Fendt en matériel de traction et de récolte.

DISTRIBUTION VERTE :

Sur cette activité, nos fournisseurs sont essentiellement les fabricants ou revendeurs professionnels de matériels du jardinage, les fournisseurs de matériaux, d'aménagement pour le jardin et les espaces verts et de mobilier urbain à destination du grand public et des professionnels en espaces verts.

Nos clients

AMONT AGRICOLE :

Une part importante de nos activités, se fait avec les agriculteurs des Hauts-de-France, adhérents de la coopérative Unéal ou clients du négoce Ternovéo et des filiales agroéquipements.

AVAL AGRICOLE :

Nos clients de l'aval se répartissent sur 2 activités : la commercialisation des productions végétales et animales.

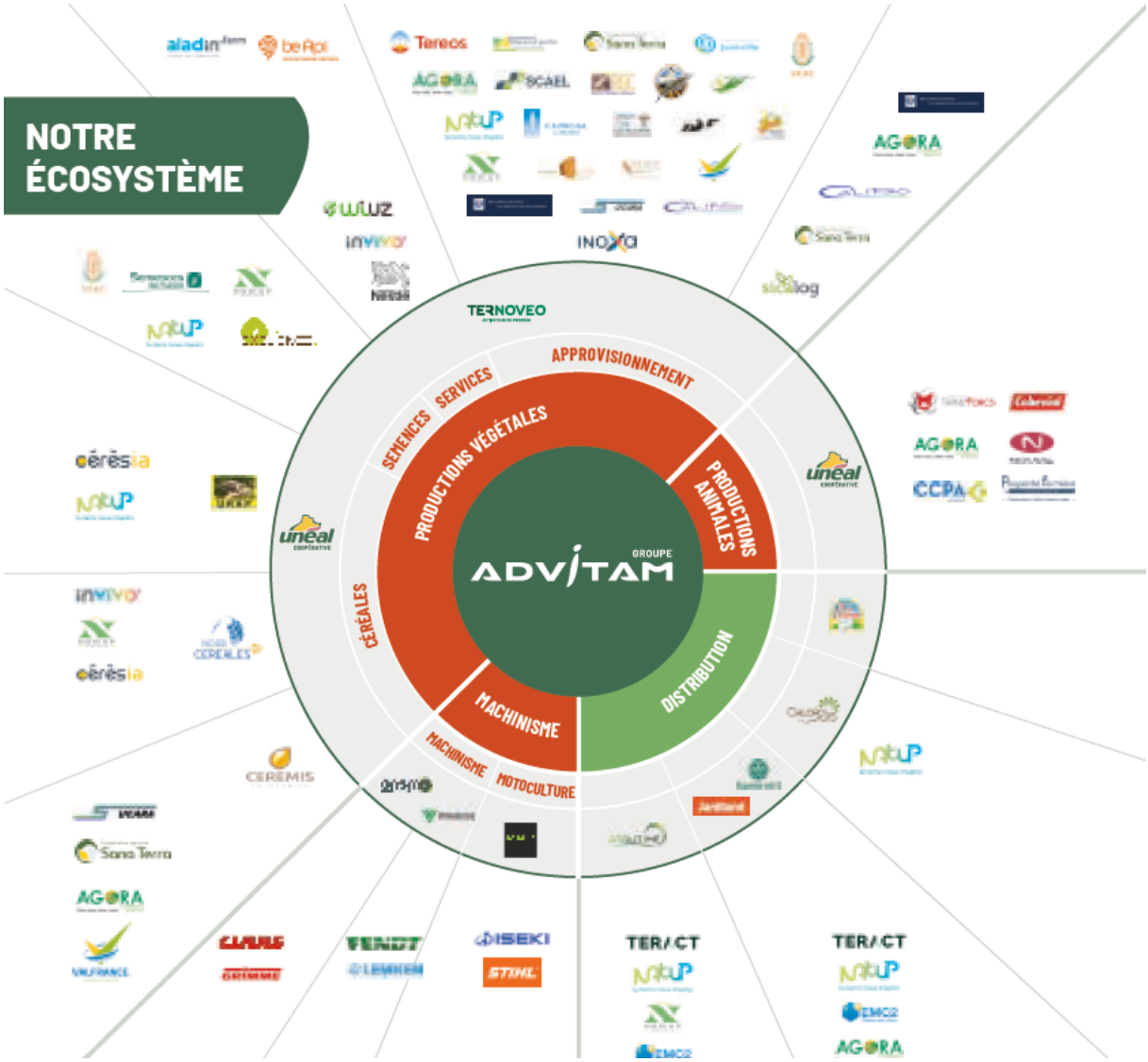
JARDINERIE ANIMALERIE :

Ce secteur d'activité s'adresse aux clients consommateurs jardiniers, passionnés des

animaux de basse-cour et des animaux de compagnies, et de manière générale, tout le grand public pour les produits de décoration, vêtements, chaussants et combustibles. Cela représente 6 millions de passages en caisse chaque année dans les 152 jardineries animaleries gérées par les entités du pôle Distribution.

Nos parties prenantes





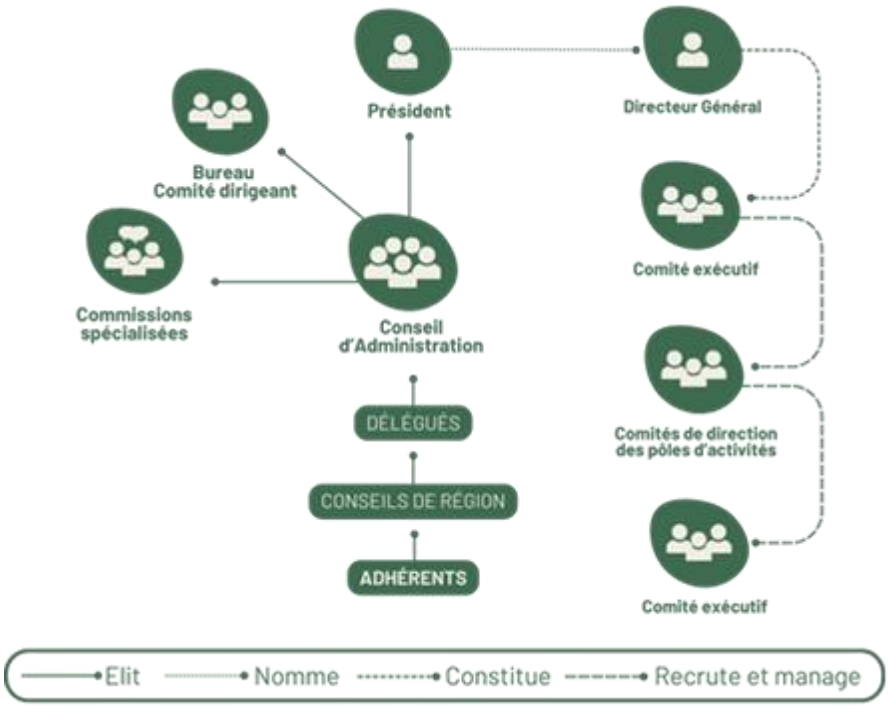
D. Notre gouvernance

a. Un modèle gouverné par des agriculteurs

Le système de gouvernance coopérative est unique : chaque agriculteur adhérent d'Unéal dispose d'une voix pour voter en assemblée et élire ses représentants. Ce dispositif vertueux, dit « un homme = une voix », garantit représentativité, équité et l'expression de l'ensemble des associés coopérateurs.

b. Proximité et coopération entre collaborateurs et élus

Les administrateurs travaillent en lien étroit avec le Comité exécutif. Composé de collaborateurs du groupe, ce comité met en œuvre les décisions stratégiques prises par le Conseil d'administration et assure la gestion quotidienne de l'entreprise.



E. Nos Hommes

Le capital humain est le moteur du groupe Advitam. Notre ambition est multiple : attirer et sécuriser les talents dans la diversité de nos métiers, tout en offrant à chacun un cadre de vie professionnel épanouissant, sain et sûr. Investir dans nos équipes est une approche gagnant-gagnant, essentielle à notre performance collective.

a. Une stratégie RH équitable et personnalisée

Avec plus de 2 400 collaborateurs, notre force réside dans la richesse de nos profils. Notre politique RH vise à proposer un cadre commun et équitable à travers toutes les entités du groupe, tout en offrant des parcours personnalisés répondant aux attentes spécifiques de chacun.

Cette stratégie se déploie autour de cinq piliers fondamentaux :

- Attirer, recruter et intégrer les collaborateurs en harmonie avec nos valeurs et notre vision.
- Créer les conditions de l'engagement.
- Assurer la montée en compétences de chacun.
- Avoir un système de reconnaissance adapté aux enjeux de chaque société et cohérent au sein du groupe.
- Proposer un cadre de fonctionnement et de communication respectueux de chacun.

Une charte éthique a été établie et diffusée aux collaborateurs. Elle comprend ces 9 engagements :

- Garantir un environnement de travail respectueux des hommes et des femmes
- Cultiver un climat de travail bienveillant, collaboratif et transparent
- Veiller à la santé et la sécurité des personnes
- Favoriser un développement responsable sur le territoire
- Être respectueux des ressources et des outils de travail
- Entretenir des pratiques commerciales intègres et transparentes
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Protéger les données confidentielles
- Préserver l'image du groupe Advitam, de ses marques et de tous les salariés

Dans cette charte, le groupe Advitam s'engage notamment à respecter les principes des conventions relatives aux droits de l'homme et aux droits du travail. N'est cautionnée aucune discrimination vis-à-vis des personnes, aussi bien d'un point de vue professionnel que personnel. Le groupe Advitam considère l'expérience et la diversité comme des atouts et valorise les collaborateurs pour leur savoir-faire, savoir-être et savoir-transmettre, indépendamment de leur genre, âge, origine, religion ou de leur condition. Enfin, le groupe Advitam prône l'égalité des chances en assurant un traitement indifférencié en termes de promotion et de rémunération, et condamne toute forme d'abus de pouvoir, qu'il s'agisse d'acte d'intimidation, de harcèlement ou d'isolement.

b. Les comités carrières : un exemple pour construire l'avenir

La fin d'année 2024 a marqué un tournant en matière de gestion de compétences, avec le déploiement généralisé des comités carrières. Le principe est simple : le manager, en lien avec les RH, analyse le profil de chaque collaborateur en fonction de ses aspirations et de son potentiel, pour construire des trajectoires professionnelles personnalisées. Cette démarche concilie développement des compétences, épanouissement professionnel et meilleure productivité collective. Ce processus facilite également les passerelles de talents entre nos différentes activités.

Manuella Loncke – Directrice des ressources humaines du groupe Advitam : « Qualité de vie au travail, un levier de performance »

La Qualité de Vie au Travail (QVT) est au cœur de notre performance. Elle ne se limite pas à l'aménagement des locaux, mais englobe la charge de travail, le sens donné aux missions, la trajectoire professionnelle, le niveau de confiance et le respect dans les échanges, la santé et la sécurité. Nous sommes convaincus que des collaborateurs épanouis sont un facteur déterminant de compétitivité. C'est en faisant grandir l'individu que nous renforçons, durablement, la performance collective du groupe.

c. Santé et sécurité : un engagement renforcé, une priorité pour tous

Le groupe Advitam fait de la santé et de la sécurité une priorité stratégique. Être un employeur responsable, c'est garantir un environnement de travail sain et sûr pour tous. Si des actions existent depuis longtemps, le groupe structure aujourd'hui une approche plus ambitieuse avec un objectif clair : faire de la sécurité un réflexe universel. Cet engagement est un investissement dans l'avenir de chaque collaborateur.

Objectif 2026 : l'année de la santé et de la sécurité

Pour concrétiser cette ambition, le groupe est en train de structurer un « Plan Santé », avec la volonté de faire de 2026 l'année de la santé et de la sécurité au sein de l'ensemble de nos métiers. La première étape de cette démarche est l'harmonisation de nos indicateurs. En adoptant une vision homogène des données « Santé et Sécurité » dans toutes les filiales, nous pourrons construire des trajectoires de progrès en nous fixant des objectifs, et ainsi, mesurer l'efficacité des actions déployées.

Des actions de formation intensifiées

Pour que la santé et la sécurité soient la priorité de tous, le groupe a lancé cette année une formation obligatoire sur le sujet pour tout nouvel arrivant au sein du groupe, salarié comme alternant. Ce sont près d'une trentaine de collaborateurs qui sont ainsi formés chaque mois aux fondamentaux, balayant la diversité des risques, de l'utilisation des équipements de protection individuelle (EPI) propres à leur métier aux risques psycho-sociaux. Cela vient compléter un dispositif de formation déjà existant pour des publics plus exposés, comme nos agents d'exploitation ou nos chauffeurs. Pour ancrer cette culture à tous les niveaux, le groupe a également développé des grilles d'évaluation simples à destination des managers. Ces outils, déployés sur l'exercice 2025/2026, permettront d'évaluer rapidement les risques ou les défaillances en matière de sécurité sur les sites, faisant du management de proximité le premier acteur de la prévention.

Othylie Dubar – Animatrice Santé, sécurité et environnement chez Unéal : « Le réflexe sécurité sur le terrain »

« Il est important de faire comprendre que sécurité ne rime pas avec contrainte ou perte de temps. Prenons l'exemple des agents d'exploitation : en quelques années, leur vision a complètement changé. Aujourd'hui, ils ont adopté le réflexe sécurité car nous avons pris le temps de faire des démonstrations et de travailler avec eux sur les équipements qui étaient les plus adaptés à leur quotidien. »

F. Notre implantation



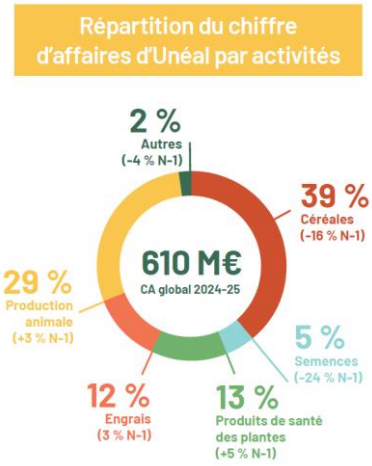
G. Nos chiffres clés

- 1.4 Md € de chiffres d'affaires
- 2 388 salariés
- 2.2 Mt de céréales collectées
- 6 000 adhérents
- 415 sites
- 28 M € investis sur le territoire

H. Nos ressources financières

Compte de résultat de la coopérative (EN MILLIONS D'EUROS)

	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'affaires	610,4	663,9
Marge commerciale	77,5	76,7
EBITDA	19,0	18,6
Amortissements	-9,1	-9,0
Résultat d'exploitation	9,8	9,6
Résultat financier	-4,0	-4,6
Résultat exceptionnel	0,9	0,2
Impôt sur les sociétés	-0,3	-0,1
RÉSULTAT NET	6,4	5,1



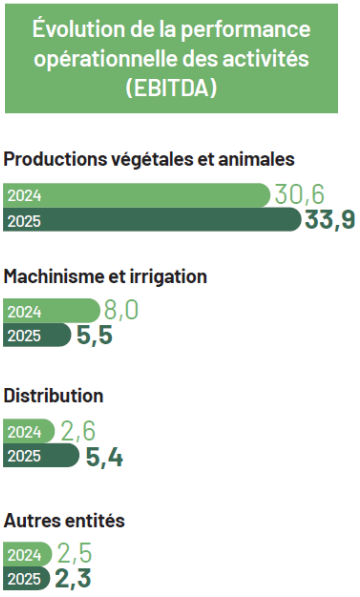
Bilan de la coopérative (EN MILLIONS D'EUROS)

ACTIF	30/06/2025	30/06/2024
Immobilisations incorporelles	0,9	0,8
Immobilisations corporelles	94,8	95,3
Immobilisations financières	149,2	138,1
Actif immobilisé	244,8	234,2
Stocks et en-cours	44,9	53,3
Créances d'exploitation	186,6	207,5
Disponibilités	4,3	8,1
Actif circulant	235,7	268,9
Comptes de régularisation	4,3	4,7
TOTAL PASSIF	484,8	507,9

PASSIF	30/06/2025	30/06/2024
Capital social	20,9	20,7
Réserves	159,4	156,8
Résultat de l'exercice	6,4	5,1
Capitaux propres	186,7	182,6
Provisions pour risques et charges	4,8	5,7
Emprunts et dettes financières	186,3	193,5
Dettes d'exploitation	106,9	125,9
Dettes	298,0	325,2
Comptes de régularisation	0,1	0,1
TOTAL PASSIF	484,8	507,9

Compte de résultat consolidé du groupe (EN MILLIONS D'EUROS)

	30/06/2025	30/06/2024
Chiffre d'Affaires	1444,3	1653,2
Marge commerciale	287,4	287,8
EBITDA	47,2	43,7
Amortissements	-26,8	-26,5
Résultat d'exploitation	20,5	17,3
Résultat financier	-16,0	-17,0
Amortissement des écarts d'acquisition	-2,6	-2,5
Résultat exceptionnel	-0,6	-23,0
Impôt sur les bénéfices	-2,0	2,7
Résultat mise en équivalence	0,5	0,0
RÉSULTAT NET	-0,2	-22,4
Dont intérêts minoritaires	-2,1	-4,1
RÉSULTAT NET (part du groupe)	1,9	-18,3



Bilan consolidé du groupe (EN MILLIONS D'EUROS)

ACTIF	30/06/2025	30/06/2024
Immobilisations incorporelles	29,5	29,6
Immobilisations corporelles	225,4	224,1
Immobilisations financières	21,5	21,0
Actif immobilisé	**276,4**	**274,7**
Stocks et en-cours	205,5	238,3
Clients et comptes rattachés	192,3	197,2
Autres créances et comptes de régularisation	55,7	72,3
Disponibilités	14,2	30,4
Actif circulant	**467,7**	**538,1**
TOTAL ACTIF	**744,1**	**812,8**

PASSIF	30/06/2025	30/06/2024
Capital social	20,9	20,7
Réserves part groupe	174,7	195,6
Résultat de l'exercice (part groupe)	1,9	-18,3
Intérêts des minoritaires	15,1	17,4
Emprunts obligataires	12,4	10,9
Capitaux propres et quasi fonds propres	**225,1**	**226,3**
Provisions pour risques et charges	14,5	15,5
Emprunts et dettes financières	232,5	255,8
Fournisseurs et comptes rattachés	149,4	188,2
Autres dettes et comptes de régularisation	122,7	127,1
Dettes	**519,0**	**586,6**
TOTAL PASSIF	**744,1**	**812,8**

I. Nos valeurs

OUVERTURE

Être attentif aux autres, comprendre et intégrer les besoins et attentes de chacun, mais aussi s'ouvrir à la société et aux partenaires pour construire ensemble des démarches de progrès.

PARTAGE

Changer et s'entraider pour mieux collaborer, mais aussi rendre compte en toute transparence des actions réalisées et des résultats obtenus

RESPECT

Respecter les hommes et les femmes dans leur diversité car elle est source de richesse, mais aussi respecter nos engagements pour une plus grande efficacité.

CURIOSITE

Chercher sans cesse à apporter des solutions, questionner ses certitudes pour se remettre en question et aller de l'avant.

2. Notre stratégie RSE

A. Impact 2030 : une stratégie pour plus de durabilité

En tant que premier groupe coopératif agricole des Hauts-de-France, le groupe Advitam porte une ambition forte : celle de devenir un acteur référent de la transition agricole de la région. Le groupe a structuré une stratégie RSE alignée avec le projet d'entreprise Advitam 2030 et qui répond aux enjeux actuels. Pragmatique et ancrée dans la réalité du terrain, cette stratégie s'articule autour de cinq piliers, indispensables pour un bon équilibre et une performance à la fois économique, sociale et environnementale.

Nos 5 piliers

1. **Nos Fermes : S'engager pour des cultures et des élevages durables et diversifiés**

Le groupe Advitam accompagne ses agriculteurs dans la transition vers des pratiques bas-carbone pour préserver les ressources tout en sécurisant le revenu des exploitations. L'ambition est double : faire de la trajectoire bas-carbone un levier de progrès technique et une opportunité de nouveaux débouchés. Pour y parvenir, le groupe mise sur la formation des équipes à l'agriculture de régénération, l'innovation et la construction de filières durables.

2. **Nos Outils : Assurer la performance environnementale de nos installations**

L'engagement environnemental doit être global. Au-delà des pratiques agricoles, le groupe s'assure de l'exemplarité de ses propres sites et de sa logistique. Des actions concrètes sont mises en œuvre pour **réduire la consommation d'énergie et d'eau** sur toutes ses installations.

3. **Nos Hommes : Créer un environnement de travail sain et épanouissant où chacun contribue à la réussite collective**

Avec 2400 collaborateurs, le capital humain est au cœur de la réussite du groupe Advitam. Pour accompagner les transitions, il est essentiel de garantir aux équipes un cadre de travail sain et épanouissant, où chacun a la possibilité de se former et d'évoluer professionnellement.

4. **Notre Territoire : Devenir un acteur clé de la durabilité de notre territoire**

Le groupe Advitam joue un rôle économique et social majeur dans les Hauts-de-France. Maintenir ses **implantations locales**, investir et créer du **lien social** et de **l'emploi** sur le territoire est une priorité.

5. **Notre Gouvernance : Faire de notre gouvernance coopérative un modèle vertueux au service de l'adhérent**

Notre modèle coopératif, unique en son genre, appartient aux adhérents et est gouverné par eux. Nous veillons à maintenir ce modèle, et à le faire connaître pour qu'il continue de servir aux mieux les intérêts des agriculteurs.

B. Ambition 2030 : 1000 agriculteurs engagés en agriculture de régénération pour lutter contre le changement climatique

Face au défi du changement climatique, le groupe Advitam s'engage. 78 % de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sont liées aux activités de son pôle agricole. Alors, pour réduire son empreinte carbone tout en offrant aux agriculteurs les solutions pour s'adapter aux effets du changement climatique, le groupe Advitam investit dans l'agriculture de régénération. Ce mode de culture repose sur la mise en place de pratiques durables, le développement de solutions innovantes et la structuration de filières « bas-carbone », en partenariat étroit avec les acteurs de l'aval. Aujourd'hui, le

groupe Advitam accompagne 400 agriculteurs dans ce genre de pratiques et souhaite atteindre les 1000 agriculteurs accompagnés d'ici à 2030.

C. CSRD et reporting de durabilité

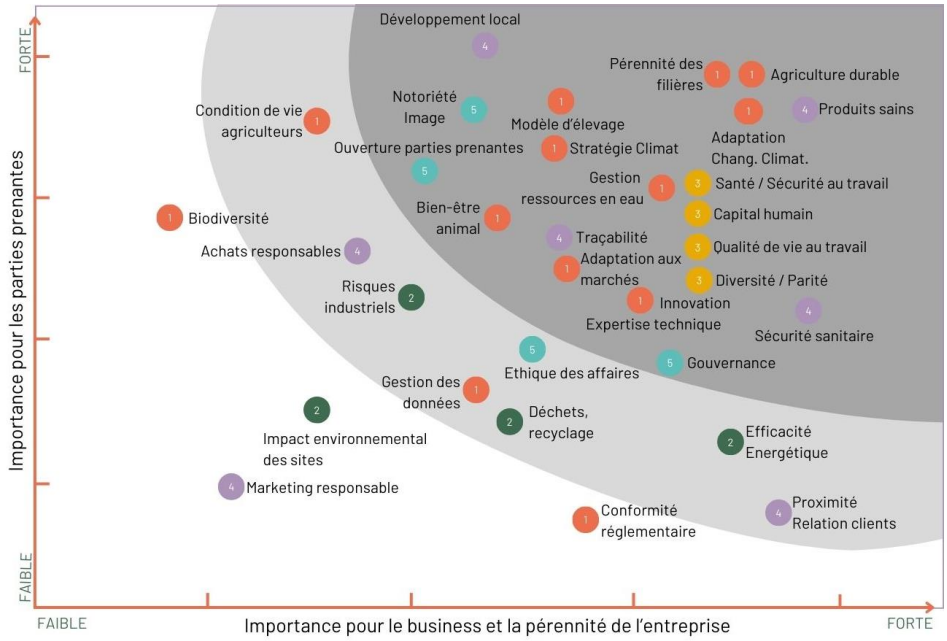
Le groupe Advitam anticipe la directive européenne CSRD en s'engageant dès à présent dans une démarche de mise en conformité en vue de la publication de son rapport de durabilité, prévue pour 2028.

Une analyse de double matérialité a été menée de mars à mai 2025 afin d'identifier les enjeux RSE les plus pertinents. Cet exercice a impliqué près de 45 collaborateurs et élus au cours d'une dizaine d'ateliers collaboratifs. Ces travaux ont permis de sélectionner 15 enjeux prioritaires, considérant à la fois les impacts du groupe sur la société et l'environnement, ainsi que les risques et opportunités pour sa performance financière.

Sur le plan environnemental, les thèmes stratégiques identifiés sont le changement climatique, la qualité de l'eau et la vie des sols. Au niveau social, la santé et la sécurité au travail (physique et mentale), la qualité de vie au travail et la sécurité de l'emploi ont été jugées prioritaires. Enfin, en matière de gouvernance, la culture d'entreprise, notamment la promotion du modèle coopératif, et l'engagement politique lié à l'ancrage territorial ont été jugés matériels.

La stratégie RSE actuelle du groupe répond pleinement à ces enjeux. Les équipes sont actuellement en phase de collecte des données et des indicateurs nécessaires pour la rédaction du futur rapport de durabilité.

D. Notre matrice de matérialité



E. Plan de décarbonation

Le bilan carbone du groupe

Le groupe Advitam a réalisé en 2023 un bilan carbone portant sur l'exercice 2021/2022 pour l'ensemble du périmètre groupe. 86 % des émissions du groupe Advitam sont liées aux émissions du Pôle Agricole contre 13 % pour le Pôle Distribution. Prostock et Advitam performance représentent respectivement 0,6 % et 0,3 % des émissions totales

Pour le Pôle Agricole,

- 51 % sont liées aux grandes cultures (Unéal et Ternoveo)
- 8 % à la partie animale et nutrition animale
- 12 % sont liées au Fret (dont 56 % grand export fluvial et maritime)
- 27 % liées à l'Utilisation du machinisme agricole.

Pour le Pôle Distribution, ce sont les achats des magasins qui représentent les principales émissions (70 % du total du pôle), puis on retrouve les émissions indirectes liées à la vente de combustible (16 %), et enfin les émissions induites par les déplacements des clients vers les différents sites (9 %).

Focus Fret

La majorité des émissions du groupe correspondent à plus de 11 500 milliards de tonne.km dont 87 % des tonnes.km parcourues sont pour le grand export (Unéal et Ternoveo). Dans le détail 37 % des émissions du poste Fret sont liés aux exportations pour la Chine, 7 % pour le Maghreb et 2 % pour l'Amérique centrale) et 3 % pour le fluvial. Si le bilan carbone des cargos est bien plus faible que celui du transport routier par camion (0,1 kgCO2e/tonne.km contre 0,08 kgCO2e/tonne.km), les distances parcourues sont bien plus importantes (le ferroviaire est 10 fois moins émetteur que le routier avec 0,08 kgCO2e/tonne.km). Le fret entrant correspond à de courtes distances entre les agriculteurs producteurs et les sites de stockage ou à des livraisons pour les sites de distribution ou la partie animale d'Unéal. 75 % des émissions sont associées à Unéal et 18 % à Ternoveo (soit 93 % au pôle agricole) (hors Prostock)

La stratégie de décarbonation

Au regard du poids des émissions de GES liées des pratiques agricoles du groupe, des préoccupations des parties prenantes, et de la volonté du groupe Advitam de se recentrer sur ses métiers agricoles, une part importante de la stratégie de décarbonation se concentrera sur les activités agricoles. Pour autant, l'ensemble des métiers seront concernés. Sur le plan climatique, la stratégie de décarbonation du groupe Advitam vise à engager des actions qui répondent à deux enjeux :

- Atténuation Réduire les émissions de gaz à effet de serre du groupe, en particulier celles liées au secteur agricole et aux exploitations
- Adaptation : mettre en place des pratiques qui permettent aux exploitations agricoles de mieux s'adapter aux effets du changement climatique

Les actions pour décarboner le fret

Le groupe déploie déjà un certain nombre d'actions visant à décarboner son fret

Actions portées par le groupe Advitam	Statut	Indicateur	Effets observés ou attendus
Formation des chauffeurs à l'éco-conduite et équipement de capteur sur le parc camions Prostock	Lancé en 2019	30 chauffeurs formés	Baisse de la consommation de 1L/100 km par an
Politique d'achat de camions récents pour réduire la consommation	Lancé depuis 2014/2015	A définir	Réduction de 10 à 15 % de la consommation des camions en 10 ans.
Mutualisation de la logistique du pôle agricole sur tous les produits conditionnés grâce à un outil de pilotage	Lancement en 2025	A définir	Réduire la consommation totale du parc grâce à une logistique et des parcours de livraison optimisés
Usage du biogazole alternatif Pur-XTL pour une partie de la flotte camion	Déjà opérationnel	10 camions sur 100	Ce carburant réduit jusqu'à 90 % les émissions de Co2 par rapport à un carburant classique Il réduit de 65 % les émissions de particules fines https://www.altens.fr/produits/pur-xtl/
Usage de péniche pour le transport de céréales	Déjà opérationnel	1,13 Mt de expédiées par Péniche (environ 50 % de la collecte)	Le transport fluvial est 2 à 4 fois mois émetteur que le transport routier
Approvisionnement des usines d'alimentation animale du groupe en partie avec des céréales locales pour réduire les coûts de transport	Opérationnel	A définir	Baisse des distances parcourus par les camions

F. Nos indicateurs de durabilité

Politique RSE	Actions RSE	Enjeux	ICP	Indicateurs	Valeur 2025	Valeur 2024
NOS FERMES						
NOS FERMES **S'engager pour des cultures et des élevages durables et diversifiés**	Réduire l'empreinte carbone en optimisant le pilotage des intrants et la conduite d'élevage	Agriculture durable Innovation Adaptation aux marchés Expertise technique		Surfaces couvertes par des OAD (Outils d'Aide à la Décision)	264370	254266
			u	Nombre de CEPP Obtenus	219 753.72	187733,2
	Mettre la technique au service d'un sol vivant qui stocke du carbone	Agriculture durable Stratégie climat Adaptation changement climatique Pérennité des filières Expertise technique		Nombre d'agriculteurs engagés en agriculture de régénération	395	NC
				Surfaces "bas carbone" valorisées	184476	NC
	Développer la production d'énergies renouvelables multiples	Modèle d'élevage Pérennité des filières Condition de vie des agriculteurs Agriculture durable Stratégie climat Adaptation changement climatique		Nombre d'unité de micro-méthanisation en fonctionnement	28	29
NOS OUTILS						

NOS OUTILS **Assurer la performance environnementale de nos installations**	Réduire les émissions de CO2 par un pilotage de nos consommations et une logistique efficace	Efficacité énergétique Stratégie Climat Impact environnemental des sites	u	Consommation moyenne du parc de camions Prostock (litres/100km)	34.45	35.3
			u	Conso kWh/tonne de céréales collectées	46.7	25
			u	Conso kWh/m² de surfaces commerciales jardineries corrigée DJU	102.2	117.47
			u	Conso kWh/m² de surface en agroéquipement	42.8	36
				Emissions de GES du groupe Advitam (Scope 1, 2 et 3)(en Mt)	2.59	NC
				Nombre Chauffeurs formés Eco-conduite	18	30
	Accélérer l'économie circulaire par la valorisation des déchets et le recyclage	Impact environnemental des sites Stratégie Climat		Tonnage céréales expédiées par péniche - UNEAL	506199	1 129 695
				Tonnage céréales expédiées par péniche - TERNOVEO	412882	1 129 695
		Déchets / recyclage		Tonnage des déchets Distribution collectés et traités	1045.78	1054,65
				Tonnages déchets agroéquipements collectés et traités	883.4	805.13
				Tonnages déchets agricoles collectés et traités	336.9	1367.2
	Préserver la biodiversité	Agriculture durable Biodiversité Condition de vie des agriculteurs	u	Nombre de ruches implantées chez les agriculteurs	105	153
				Tonnage de miel collecté	5,1 T	5,7 T
NOS HOMMES						
NOS HOMMES **Créer un environnement de travail sain et épanouissant où chacun contribue à la réussite collective**	Favoriser un environnement de travail sûr et épanouissant	Santé / sécurité au travail Qualité de vie au travail Capital humain		Une charte Santé et sécurité est diffusé à l'ensemble des collaborateurs	oui	oui
			u	Taux de gravité	1.79	2.35
			u	Taux de fréquence	26.62	32.05
		Ethique des affaires Qualité de vie au travail Capital humain		Existence d'une charte éthique	oui	oui
	Créer les conditions propices à l'échange et à un dialogue social et éthique	Ethique des affaires Qualité de vie au travail Capital humain		Nombre de réunions CHSCT/CSE/DUP tenues	67	63
				Nombre d'accords d'entreprise signés	47	49
	Promouvoir l'égalité des chances par la diversité et l'inclusion	Diversité / parité Capital humain		% Homme /Femme	33 % Femme 67 % Homme	36 % Femme 64 % Homme
				% de femmes au COMEX	23%	23%

	Accompagner les talents à évoluer et favoriser l' intergénérationalité	Capital humain		Nombre de salariés ayant suivi une formation	1543	1112
	Promouvoir l'égalité des chances par la diversité et l'inclusion	Diversité / parité Capital humain	u	Nombre de salariés en situation de handicap	95.8	84,35
	Accompagner les talents à évoluer et favoriser l' intergénérationalité	Capital humain		% de salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel de performance	99.70%	99,1 %
				% de salariés ayant bénéficié d'un entretien professionnel de carrière	99%	51,4 %
				% de salariés ayant bénéficié d'un bilan des 6 ans	99%	96,9 %
				Nombre d'alternants	201	202
				% de turnover	13.70%	12,77%
				Nombre de salariés ayant bénéficié d'une mobilité interne	30	33
NOTRE TERRITOIRE						
NOTRE TERRITOIRE **Devenir un acteur clé de la durabilité de notre territoire**	Investir durablement sur nos sites pour soutenir la dynamique économique du territoire	Développement local Proximité / relation clients		Nombre de salariés ETP (CDI + CDD)	2388	2 584
			u	Nombre d'emplois nets crées	-94	22
		Ethique des affaires Condition de vie des agriculteurs Ouverture aux parties prenantes		Nombre d'adhérents actionnaires d'Advitam Participations	433	415
		Ethique des affaires Ouverture aux parties prenantes		Nombre de salariés actionnaires d'Advitam Participations	376	483
		Développement local		CA investi sur le territoire Hauts de France	28 005 000 €	20 873 000 €
	Valoriser une production de qualité	Produits sains Sécurité sanitaire Agriculture durable Pérennité des filières Condition de vie des agriculteurs Traçabilité Adaptation aux marchés		% des blés certifiés durables - TERNOVEO	44.1	UNEAL : 85 % TERNOVEO : 57 %
				% des blés certifiés durables - UNEAL	UNEAL : 41 %	UNEAL : 85 % TERNOVEO : 57 %
				% des colzas certifiés durables - TERNOVEO	80.20%	UNEAL : 94 % TERNOVEO : 94 %
				% des colzas certifés durables - UNEAL	87%	UNEAL : 94 % TERNOVEO : 94 %
				% des silos des silos de collecte, stockage et expédition certifiés CSA GTP - TERNOVEO	100%	UNEAL : 100 % TERNOVEO : 100 %
				% des silos des silos de collecte, stockage et expédition certifiés CSA GTP - UNEAL	100%	UNEAL : 100 % TERNOVEO : 100 %

		Agriculture durable Modèle d'élevage Pérennité des filières Produits sains Bien-être animal	u	Tonnage de porcs nourris selon le cahier des charges Bleu Blanc Coeur	1653.66	1614.2
			u	Nombre de techniciens formés au bien-être animal	24	0
NOTRE GOUVERNANCE						
NOTRE GOUVERNANCE **Faire de notre gouvernance coopérative un modèle vertueux au service de l'adhérent**	Viser l'efficacité et le dialogue dans notre gouvernance Garantir un modèle éthique et transparent dans nos affaires	Gouvernance Notoriété / image Ethique des affaires		Nombre d'administrateurs	22	23
			u	Taux de participation aux Conseils d'Administration	74%	76%
				Nombre de Conseillers de Région	145	141
				Nombre de femmes au CA	2	2
	Garantir un modèle éthique et transparent dans nos affaires	Condition de vie des agriculteurs Ethique des affaires Gouvernance		Montant des ristournes distribuées aux adhérents	2 275 265.59 €	2 701 188,07 €

3. Nos actions vers une croissance durable

A. Relever le défi du changement climatique et de la réglementation

Face aux défis du changement climatique et des évolutions réglementaires, le groupe Advitam déploie une palette de solutions complémentaires pour accompagner les agriculteurs. Qu'il s'agisse de préserver la vie du sol, d'optimiser la gestion de l'eau ou l'usage d'intrants, le groupe agit concrètement pour allier performance économique des exploitations et préservation durable des ressources.

Odacio Régénération : le coup d'accélérateur de la transition agricole

Pour accompagner ses adhérents dans la transition vers l'agriculture régénératrice, la coopérative Unéal a lancé l'offre Odacio Régénération. Ce service associe conseil technique et outils de suivi, notamment avec l'accès au logiciel Odacio. L'approche débute par un état des lieux et un pré-diagnostic carbone, en s'appuyant notamment sur un indice de régénération (IR) flash. Ensuite, avec l'aide de son technicien, l'agriculteur construit une feuille de route pour atteindre ses objectifs. L'agriculteur bénéficie tout au long de la campagne de l'expertise des équipes Unéal pour l'accompagner dans tous ses choix techniques : couverts, itinéraires culturaux et sélection du matériel. En complément, Odacio Régénération favorise l'échange de bonnes pratiques entre agriculteurs via des réunions thématiques, notamment au sein des GIEE, ainsi que lors de visites d'exploitation ou de démonstrations d'agroéquipement. Grâce à la formation de ses technico-commerciaux et au recrutement d'un expert en vie des sols, Unéal dispose d'une expertise agronomique renforcée pour accompagner efficacement le changement de pratiques.

Biosolutions, couverts et vie du sol : trio gagnant pour Ternoveo

Pionnier sur les questions de vie du sol, Ternoveo a fait des biosolutions un axe stratégique dès 2021. Le négoce poursuit son engagement en diffusant largement ces innovations lors de journées techniques, mais aussi en ligne, avec le lancement de courtes vidéos pédagogiques en 2025. Mais Ternoveo va plus loin en renforçant également ses actions en faveur des couverts végétaux. Le négoce enrichit sa gamme et a organisé cette année ses premières visites d'essais entièrement dédiées à ce sujet. En plus de tester de nouvelles espèces, il a expérimenté cet été de nouveaux modes de semis comme le drone. Objectif : identifier les plantes les plus adaptées à ce semis aérien et valoriser leurs atouts agronomiques et environnementaux : structuration du sol, piégeage des éléments fertilisants, stockage du carbone, etc.

Verhaeghe Irrigation, une approche globale de la gestion de l'eau

La gestion de l'eau se place au cœur des enjeux agricoles. L'irrigation n'est plus un simple investissement matériel, mais une stratégie essentielle pour sécuriser le rendement et le revenu des exploitations. C'est dans ce sens que Verhaeghe Irrigation

accompagne les agriculteurs dans chaque étape de leur projet. Audit, conception de systèmes personnalisés, maintenance et réparation : chaque solution est adaptée aux besoins des agriculteurs. L'intégration de la filiale Eqo en 2025, enrichit son expertise sur la qualité de l'eau. Cette entreprise commercialise des solutions de traitement de l'eau destinées au monde agricole, visant à améliorer la qualité de pulvérisation des intrants et l'abreuvement en productions animales

Hugo Duchaussoy, directeur de Verhaeghe Irrigation

« L'innovation fait partie intégrante de l'ADN de Verhaeghe Irrigation. Au-delà du matériel standard, nous proposons des solutions de micro-irrigation, de filtration ou encore de fertirrigation. Que ce soit au sein du groupe comme avec Unéal, ou avec des partenaires techniques, nos équipes mènent des essais, sélectionnent et codéveloppent des solutions uniques pour proposer les innovations les plus pertinentes du marché. »

Pilier de la stratégie RSE : Pilier 1 – Nos Fermes

Enjeux adressés : Conditions de vie des agriculteurs, Stratégie climat, Gestion des ressources en eau, Pérennité des filières, Agriculture durable, Adaptation aux marchés, Innovation / Expertise technique, Adaptation au changement climatique, Développement local

B. Des filières créatrices de valeur

De l'accompagnement technique jusqu'à la commercialisation des productions, le groupe Advitam s'engage dans des filières créatrices de valeur, en partenariat avec les acteurs du territoire. Son ambition : offrir des débouchés rémunérateurs à la diversité des exploitations présentes sur son territoire et ainsi sécuriser le revenu de ses agriculteurs.

Filières bas-carbone : des modèles complémentaires pour sécuriser la rémunération

Le groupe Advitam renforce ses engagements dans les filières bas-carbone. Parmi les démarches engagées de longue date figure le programme « Sols Vivants », véritable approche partenariale et multi-filières. Ce programme a vocation à accompagner les adhérents dans des pratiques d'agriculture de régénération et à les rémunérer. Les cultures produites selon ces principes fournissent les industriels du territoire comme l'usine Purina (Nestlé) de Marconnelle (62), à laquelle la coopérative Unéal livre 25 000 tonnes de blé chaque année. La coopérative alimente également depuis plusieurs campagnes la filière de colza « Bas GES ». Cette année, la valorisation de 6 100 tonnes de colza a permis de reverser 200 000 euros aux producteurs. En parallèle des primes filières, il existe des dispositifs reposant sur les crédits carbones, comme « Gaïago Carbone ». Cette initiative repose sur l'application d'un produit, le Nutrigeo, qui

optimise la structure des sols. Après des analyses de sol, l'agriculteur perçoit des crédits carbones, dont le montant est corrélé à la quantité de carbone stockée. Des centaines d'agriculteurs du groupe se sont engagés sur plus de 20 000 ha dans cette démarche depuis trois ans.

Pauline Bernard, *Responsable de mise en marché* et *filières durables chez Cérémis*

« Nous constatons un intérêt croissant des clients industriels pour les filières durables, notamment sur les matières premières à faible empreinte carbone. L'union fait notre force sur ce marché. En effet, notre union permet de massifier les volumes, renforçant ainsi notre pouvoir dans les négociations commerciales. D'autre part, de nouvelles demandes émergent orientées sur l'agriculture de régénération des sols. Dans ce contexte, notre rôle est de centraliser les informations pour orienter efficacement les demandes vers les organismes stockeurs les plus aptes à y répondre. Bien que ces filières en soient encore à leurs débuts, nous espérons une forte croissance d'ici 2030, portée notamment par les évolutions réglementaires liées aux approvisionnements. Les défis principaux de ces filières sont de garantir à nos clients un approvisionnement constant, de bonne qualité, tout en assurant une juste rémunération aux agriculteurs. »

Pomme de terre : Unéal partenaire d'une filière en croissance

Bien qu'Unéal ne soit pas collecteur de pommes de terre, la coopérative joue un rôle stratégique dans la filière : plus d'un agriculteur sur deux en cultive sur le territoire de la coopérative et près d'un tiers des hectares régionaux sont techniquement suivis par les techniciens de la coopérative. En plus de développer son expertise en interne, Unéal renforce ses liens avec l'aval de la filière, à l'image de sa collaboration avec McCain autour de l'agriculture de régénération, lancé il y a trois ans. Ensemble, ils conduisent des expérimentations, structurent des gammes de produits et services adaptés, et accompagnent les agriculteurs sur le plan technique. De plus, des essais de ferti-irrigation sont menés avec la filiale du groupe Verhaeghe Irrigation. Une approche partenariale gagnant-gagnant qui contribue à améliorer la résilience des exploitations et celle de la filière pomme de terre.

Les 130 : le pari audacieux des bulles 100 % Hauts-de-France

Né en 2023 au sein du négoce Ternoveo, le collectif « Les 130 » ne cesse de surprendre. Après avoir relevé le pari audacieux de créer des vins tranquilles de territoire, « Les 130 » s'attaque aux bulles ! La marque a franchi une étape majeure en mai 2025 avec le lancement du « Ch'Typik bulle de Chardonnay », sa toute première cuvée effervescente. Ce vin incarne la vitalité et le sens de l'innovation du collectif, mais surtout la volonté de valoriser le savoir-faire local, du champ à la flûte. « Les 130 » fédère aujourd'hui 52 agriculteurs autour d'un vignoble de 83 hectares. Ces néo-vignerons confirment ainsi leur rôle d'acteur dynamique de la diversification du territoire.

Pilier de la stratégie RSE : Pilier 1 – Nos Fermes, Pilier 4 – Notre territoire

Enjeux adressés : Conditions de vie des agriculteurs, Stratégie climat, Pérennité des filières, Agriculture durable, Adaptation aux marchés, Innovation / Expertise technique, Adaptation au changement climatique, Développement local

C. Maintenir l'élevage sur le territoire

Avec un adhérent sur deux étant éleveur, les productions animales sont au cœur de l'activité de la coopérative Unéal. Face aux défis de modernisation des exploitations et de renouvellement de génération, la coopérative se mobilise. A travers son accompagnement technique, ses aides financières, ses outils industriels et ses groupements de producteurs, Unéal met tout en œuvre pour sécuriser la production et le revenu de ses adhérents éleveurs.

Volaille : Unéal mobilisée pour la viande préférée des Français

En 2025, le poulet est devenu la viande préférée des Français. La coopérative est engagée dans cette filière depuis de nombreuses années déjà. Toutefois, elle a renforcé le dispositif d'accompagnement de ses éleveurs, notamment pour répondre à la hausse de la demande. La coopérative accompagne l'éleveur de la construction du bâtiment jusqu'à a la commercialisation de ses productions, en passant par le suivi technico-économique et sanitaire. Elle lui garantit également un revenu minimum durant toute la durée d'amortissement de son bâtiment ainsi que des solutions pour optimiser la trésorerie, notamment lors du démarrage du projet. « L'atelier volaille est une réelle opportunité de diversification. Il nécessite peu de foncier et offre une grande flexibilité dans l'organisation du temps de travail. C'est une solution idéale pour installer un jeune ou un conjoint lorsque l'agrandissement de l'exploitation n'est pas possible » - Jérémy Ghestem, Responsable Groupements et Ruminants chez Unéal.

Camille Buret, Technico-commerciale en volailles

"Chaque jour, mon moteur est d'apporter à mes éleveurs de volaille des solutions pour améliorer leur confort, réduire leur temps de travail et gagner en performance technico-économique. Lors d'un projet de bâtiment, je les mets en relation avec les constructeurs, les informe des normes, organise des visites d'élevages. Mon rôle est de les aider à trouver et sécuriser le modèle qui correspond à leur projet personnel. Je viens en appui : ils restent maîtres de leurs choix. Je sens un réel engouement de la part des éleveurs. Cela rend mon métier encore plus stimulant !"

Filière porcine : 20 ans d'engagement pour la Collégiale !

Le groupement de producteurs de porcs de la coopérative Unéal La Collégiale, a fêté en mars 2025 ses 20 ans d'existence. Ce collectif est né de la volonté de quelques éleveurs

adhérents de sécuriser leur revenu face aux aléas du marché. En partenariat avec l'association Bleu Blanc Cœur, ils ont lancé leurs propres marques comme Coduno, Tante Clémence et Jeanrégal. Cet engagement durable allie l'amélioration de la qualité nutritionnelle et de l'impact environnemental des produits, tout en assurant la juste rémunération des éleveurs. Vingt ans plus tard, la Collégiale rassemble 25 éleveurs qui produisent 1 200 porcs par semaine, soit 1 700 tonnes par an. La viande est commercialisée dans près de 250 points de vente.

Patrick LARDIER, Responsable activité de La Collégiale

"Réunir nos éleveurs et partenaires pour fêter ce formidable parcours, c'est avant tout mettre en lumière l'engagement des Hommes pour pérenniser la filière ! Ensemble, poursuivons notre action pour une filière porcine durable sur le plan sociétal et environnemental."

Nutrition animale : expertise et performance industrielle

Avec ses 2 usines, Unéal valorise les céréales de ses adhérents en alimentation animale. Pour les éleveurs, cet outil industriel de pointe est l'opportunité de se fournir en aliments composés performants, produits localement. Unéal propose notamment des formules « à façon », pour coller au mieux aux besoins des éleveurs. En sortie d'usine, les céréales rendues à l'adhérent ont suivi un plan de contrôle industriel strict et sont donc restituées indemnes de mycotoxines, un vrai gage de sûreté ! De plus les aliments composés disposent de valeurs nutritionnelles garanties et surtout connues. Couplé à l'accompagnement zootechnique des équipes Unéal, cette qualité des aliments permet d'optimiser la productivité des élevages, et ce, toutes productions confondues !

Pilier de la stratégie RSE : Pilier 1 – Nos Fermes, Pilier 4 – Notre territoire

Enjeux adressés : Conditions de vie des agriculteurs, Modèle d'élevage, Pérennité des filières, Agriculture durable, Adaptation aux marchés, Innovation / Expertise technique, Bien-être animal, Sécurité sanitaire, Produits sains, Développement local, Marketing responsible, Traçabilité

D. Vers la performance environnementale de nos outils

Le groupe Advitam a installé des Panneaux sur plusieurs de ses magasins comme ceux de : GUINES, BETHUNE et SAINT QUENTIN. Des Panneaux solaires sont aussi présents sur les entrepôts logistique d'Atoutime et sur le site du chais « Les 130 » chez le négoce

Ternoveo. Les 500m² de panneaux solaires installés permettent de générer près de 79 000 kWh par an. Le groupe Advitam, au travers de sa filiale Prostock, s'engage également dans l'utilisation de carburants plus respectueux de l'environnement. Elle a converti à 100 % une de ses cuves du site de Buire-le-Sec au HVO XTL. Cet agrocarburant, compatible avec tous les camions de la flotte Prostock, contribue à réduire les émissions de CO2 : jusqu'à 90 % de moins par rapport au gazole traditionnel, en fonction de l'origine des matières premières. IL contribue également à réduire les émissions de particules comme les oxydes d'azote (NOX) ou encore de dioxyde de soufre (SO2).

Pilier de la stratégie RSE : Pilier 2 – NOS OUTILS

Enjeux adressés : Efficacité énergétique, Stratégie Climat, Impact environnemental des sites

E. Une entreprise attractive et des équipes performantes

Face aux défis de renouvellement des générations et de recrutement de certains métiers, le groupe Advitam déploie une stratégie RH ambitieuse, plaçant la formation continue et la transmission au cœur de son modèle. Les actions conduites sont multiples et complémentaires : plan de formation, journées d'intégration, partenariats avec le milieu éducatif. L'objectif est clair : investir durablement dans le capital humain pour garantir la performance future du groupe et sécuriser l'avenir de la filière agricole sur le territoire.

La formation des équipes terrain au cœur de la stratégie

Bien qu'il soit un métier en tension, la fonction de Technicien-Conseil (TC) joue un rôle clé dans l'activité d'Unéal : les TC portent la relation avec les adhérents et contribuent directement à la performance économique de la coopérative. C'est pourquoi, la coopérative a choisi d'investir massivement dans la formation de ses équipes terrain. En 2025, elle a déployé un important parcours d'accompagnement et de formation au changement destiné aux managers et commerciaux des productions végétales de la coopérative. Menée en partenariat avec le cabinet Motival, cette formation vise à professionnaliser l'équipe managériale, à accompagner le pilotage des campagnes, à former les jeunes TC à une démarche commerciale structurée qui soit créatrice de valeur ajoutée, et enfin, à renforcer les techniques de vente chez une partie des TC confirmés. En parallèle, Unéal a développé un programme de formation interne baptisé « Proteam » pour les nouveaux TC et alternants. Cette formation aborde des thématiques clés comme l'agronomie, le marché des céréales ou encore la gouvernance coopérative. Un second module de formation continue est également proposé à l'ensemble des TC « productions végétales ». Cette démarche permet d'embarquer un maximum de collaborateurs dans une dynamique de progrès continu.

« Former pour fidéliser nos collaborateurs et nos adhérents » — Thierry Dupont, Directeur de la région coopérative « Artois »

« Le programme Motival illustre notre volonté d'investir dans nos équipes. Nous avons formé plus de 50 collaborateurs sur un an, ce qui correspond à plus de 7 000 heures d'accompagnement. Investir dans nos techniciens, c'est améliorer la qualité de service, renforcer la relation avec nos adhérents, booster la performance économique de la coopérative et fidéliser nos collaborateurs en donnant du sens à leur métier. »

Renforcer le lien avec le milieu éducatif du territoire

Face aux métiers en tension et à une pyramide des âges vieillissante, le groupe Advitam investit pour dénicher les talents de demain. Pour cela, il renforce ses relations avec le milieu éducatif des Hauts-de-France. C'est un moyen essentiel de faire connaître le groupe, son modèle coopératif et le monde agricole auprès des nouvelles générations. Les équipes RH, en collaboration avec les directions d'activité, ont construit des partenariats solides avec les établissements, allant du CAP au Bac + 5. Les échanges avec les étudiants sont variés : présentations du groupe Advitam en classe, participation à des modules de formation, job-datings, ateliers CV ou visites de sites. Une approche partenariale résolument gagnant-gagnant pour former et recruter !

Pauline Archelin, ***Cheffe de projets RH recrutement et marque employeur – « Une responsabilité vis-à-vis des générations futures »***

« En tant qu'employeur, nous avons un engagement de formation et de transmission vis-à-vis des jeunes de notre territoire. Nous avons construit des partenariats avec plus d'une quinzaine d'établissements, allant de la Maison Familiale Rurale à l'école d'ingénieur, en passant par le lycée agricole. Si nous sommes très implantés dans le Nord-Pas-de-Calais, nous avons pour ambition de renforcer nos relations avec le milieu éducatif sur l'ensemble des Hauts-de-France. »

Des journées d'intégration pour les nouveaux talents

Intégrer le groupe Advitam, c'est bien plus que signer un contrat : c'est découvrir tout un écosystème ! Advitam organise des Journées d'intégration pour tous les nouveaux collaborateurs. Ces immersions amènent les nouveaux arrivants à visiter une concession CASA, la plateforme Atoutime, un silo ainsi que l'usine Plein Champ. C'est l'occasion idéale pour comprendre la diversité de nos métiers et de nos outils. Cette volonté d'intégration concerne également les étudiants, avec la mise en place des journées « Alternants / Tuteurs ». Entre activités créatives et moments ludiques, l'objectif est de créer une véritable communauté et de faciliter l'intégration des étudiants. Cette démarche inclut la formation des tuteurs pour leur fournir les meilleurs outils d'accompagnement.

Piliers de la stratégie RSE : Pllier 1 – Nos fermes, Pilier 3 – Nos Hommes, Pilier 4 – Notre territoire, Pilier 5 – Notre Gouvernance

Enjeux adressés : Capital humain, Qualité de vie au travail, Développement local, Notoriété / Image, Proximité / Relation Clients, Innovation / Expertise technique

F. Une entreprise engagée sur son territoire

De l'humain, de l'écoute, de la proximité : au pôle distribution, le management place le collaborateur au centre de sa stratégie. La filiale du groupe Advitam mise sur des échanges réguliers, des formations ciblées et un rôle de « coach » pour ses managers. L'objectif ? Favoriser l'épanouissement professionnel de chacun tout en boostant la performance collective.

De la proximité au quotidien

Pour Stéphane Ben, Directeur opérationnel du pôle distribution, « la relation entre un collaborateur et un manager ne doit pas se résumer au seul entretien de fin d'année ». C'est pourquoi le pôle distribution a mis en place des moments d'échange récurrents, tout au long de l'année, entre collaborateurs et managers. Des points d'équipe sont organisés chaque matin pour organiser la journée et valoriser les réussites individuelles. Depuis 2024, des « comités carrière » permettent également aux managers et aux équipes RH d'analyser la performance et le potentiel de chaque salarié pour construire des trajectoires d'évolution personnalisées.

Des formations adaptées à chaque profil

Le management de proximité passe aussi par l'accompagnement des managers. Le pôle distribution déploie depuis quatre ans deux modules de formation. Le premier, « Les essentiels du management », est destiné aux nouveaux managers et s'appuie sur des mises en situation. Une fois formés aux fondamentaux, les managers se forment aux spécificités de leur métier : le volet « vendeurs » pour les responsables de petites équipes (3 à 5 collaborateurs), et le volet « coach » pour les directeurs de magasins encadrant des équipes plus importantes. Depuis fin 2021, 230 managers ont été formés. Enfin, un parcours de formation « Brikx », lancé en 2024, complète ce dispositif pour aider les managers à prendre soin de la santé mentale de leurs équipes, à prévenir les risques psychosociaux et à développer les talents.

Témoignage : « Un rôle de coach qui valorise les réussites du quotidien » - Pierre-Emmanuel Bonniez, Directeur du magasin Gamm vert de Beaurains.

« Le manager est un coach qui doit trouver le bon équilibre entre pilotage et accompagnement des équipes. Cela passe par de la présence sur le terrain et de l'écoute, afin de valoriser les réussites quotidiennes de mon équipe. Un exemple : au printemps, la pépiniériste de mon équipe a fait un super travail d'aménagement de son espace, donnant envie aux clients d'acheter les produits. J'en ai fait un post sur

Facebook et un article a été rédigé dans le Distrimag, le magazine interne diffusé à toutes les jardineries du groupe. Chaque matin, en brief d'équipe, j'essaie également d'avoir un mot pour les différents services du magasin. Les collaborateurs se sentent considérés et valorisés. Cela compte énormément pour eux.

« Le management de proximité que nous encourageons dans nos magasins doit permettre à chaque collaborateur de développer sa performance au service d'un collectif, mais également une performance individuelle et personnelle. » **- Stéphane Ben, Directeur opérationnel du pôle distribution**

Pilier de la stratégie RSE : Pilier 3 – Nos Hommes, Pilier 4 – Notre territoire

Enjeux adressés : Capital Humain, Santé et sécurité au travail, Qualité de vie au travail, Proximité / Relation clients, Notoriété / Image, Marketting Responsable

G. Faire vivre et promouvoir le modèle coop

En 2024, le groupe Advitam a lancé la mission Vie coopérative avec une ambition claire : faire du modèle coopératif un pilier de sa culture d'entreprise. Le projet s'est attaqué à un enjeu majeur pour l'agriculture : le renouvellement des générations. Dans un contexte où les parcours et conditions d'installation se complexifient, la question est centrale : quel rôle la coopérative doit-elle jouer pour préparer l'avenir ?

Devenir un acteur clé du renouvellement des générations

Portées par leurs valeurs et leurs atouts uniques, les coopératives ont un rôle essentiel à jouer pour pérenniser les exploitations de demain et susciter l'engagement des jeunes. Pour concrétiser cette ambition, un groupe de travail dédié, réunissant élus, techniciens et directeurs, va travailler sur l'exercice 2025/2026 pour définir un plan d'action pour accompagner les jeunes adhérents dans leur installation et favoriser leur implication dans la vie coopérative. En 2026, une série d'actions concrètes sera déployée, en cohérence avec la stratégie de durabilité du groupe, affirmant ainsi l'engagement d'Advitam en faveur du renouvellement et de la pérennité des exploitations.

Renforcer le lien entre collaborateurs et élus

La mission Vie coopérative a également placé les collaborateurs au cœur de sa démarche. Objectif : mieux comprendre le modèle coopératif et tisser des liens directs avec les élus.

Pour la première fois, à l'occasion de la Semaine de la coopération agricole 2025, Advitam a organisé des visites d'exploitations ouvertes à l'ensemble de ses équipes. Ces rencontres sur le terrain – grandes cultures, élevage, méthanisation, transformation – ont permis de découvrir le quotidien d'un agriculteur et de créer des échanges riches et concrets.

Mobiliser et fédérer les conseillers

Pour rassembler et favoriser l'engagement de ses 140 conseillers de région, la coopérative a organisé une plénière. Cette journée s'inscrit pleinement dans le cadre du projet Vie Coopérative, qui vise à renforcer le rôle et l'implication des conseillers dans la vie de leur coopérative. En leur partageant davantage d'informations stratégiques et en repensant le format des conseils de région, pour qu'ils soient enrichis et plus uniformes, Unéal aspire à mieux accompagner ses adhérents.

Adrien Blanchard, Président de la commission Vie coopérative
« Avec 590 installations chaque année sur le territoire des Hauts-de-France, la coopérative se doit d'accompagner ces nouveaux agriculteurs. Les jeunes attendent particulièrement d'être soutenus dans la sécurisation de leur trésorerie, la performance technico-économique de leur exploitation et le changement de pratiques. En tant que coopérative, Unéal apporte déjà des solutions à l'ensemble de ces problématiques mais va aller plus loin. C'est l'ambition du plan Génération, porté par la mission Vie coopérative, qui se déploiera en 2026. »

Pilier de la stratégie RSE : Pilier 1 – Nos Fermes, Pilier 5 – Notre Gouvernance

Enjeux adressés : Notoriété / Image, Gouvernance, Ethique des affaires, Condition de vie des agriculteurs

4. Note méthodologique

L'objectif de cette note est d'expliquer la méthodologie appliquée par notre Groupe pour l'établissement de la Déclaration de Performance Extra-Financière (Ci-après « DPEF »).

CADRE LÉGAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code du Commerce, notre Groupe est tenu de publier une DPEF consolidée présentant les informations sur la manière dont nous prenons en compte les conséquences sociales et

environnementales de nos activités. Notre DPEF reprend l'ensemble des informations requises à l'article L.225-102-1 alinéa III à l'exception des points suivants :

- Actions visant à promouvoir le lien Nation-Armée et à soutenir l'engagement dans les réserves
- Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre la précarité alimentaire
- Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives
- Engagements sociétaux en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire

DURÉE DE L'EXERCICE

L'ensemble des indicateurs présentés dans notre DPEF sont calculés sur la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dans cette déclaration, les intitulés « Advitam », « Groupe Advitam » et « Groupe coopératif Advitam » sont entendus au sens de l'ensemble du périmètre couvert par la société Unéal Coopérative, société qui porte l'obligation de Déclaration de Performance Extra-Financière, en tant que société mère du Groupe Advitam. En revanche, les mentions des entités "Advitam Performance" et "Advitam Participations", correspondent à des entités à part entière du groupe Advitam.

Le périmètre de consolidation de la DPEF s'étend de manière variable à une et jusqu'à quinze sociétés du groupe Advitam selon les enjeux et les indicateurs retenus. De par la diversité de nos activités et de nos métiers (productions agricoles, transport, agroéquipement et distribution), nous avons souhaité adapter le périmètre pour plus de cohérence afin de répondre au mieux aux exigences de la DPEF.

Exemple : le développement des outils d'aide à la décision ne s'applique qu'aux productions agricoles.

MODE DE COLLECTE DES DONNÉES

Le recueil des données se fait auprès des référents identifiés dans les différentes sociétés et services du Groupe.

Les données sont ensuite centralisées et consolidées par le responsable RSE.

DÉFINITIONS DES INDICATEURS RETENUS :

Δ ICP : Indicateur clé de performance

1. NOS FERMES - S'engager pour des cultures et des élevages durables et diversifiés

Surfaces couvertes par des OAD (Outils d'Aide à la Décision) : Correspond aux surfaces déployées en hectares bénéficiant d'au moins un Outil d'Aide à la Décision parmi

Farmstar, Xanaka, Drone, N tester, Epicles, Beapi, , Mileos, Smag farmer, Geofolia, Abelio, Xarvio, Irrigation, Decitrait, plan prévisionnel de fumure (PPF).

Δ Nombre de CEPP obtenu : correspond au nombre de Certificats d'Economie de Produits Phytosanitaires obtenu par Unéal et Ternoveo sur l'exercice

Nombre d'agriculteurs engagés en agriculture de régénération : correspond aux nombres d'agriculteurs qui répondent à ces critères

- Ils font l'objet d'un accompagnement terrain par Advitam spécifique sur les sujets d'agriculture de régénération
- Un ou plusieurs indicateurs de suivi existent pour suivre l'évolution de ses pratiques (ex : indice de régénération)
- A date, cela concerne les démarches suivantes : Gaiago, GIEE, Sols Vivants

Tonnages "bas carbone" collectés : surfaces qui font l'objet de pratiques visant à décarboner l'agriculture (couverts végétaux, pilotage de la fertilisation, réduction du travail du sol, etc.) et font l'objet d'une valorisation économique pour l'agriculteur.

Nombre unités micro-méthanisation en fonctionnement : correspond au nombre total d'unités de micro-méthanisation commercialisées par Biolectric/Agripower grâce la prestation d'Unéal (sur la base des factures de prestation faites à Biolectric/Agripower) et en fonctionnement au 30 juin.

2. NOS OUTILS - Assurer la performance environnementale de nos installations

Δ Conso kWh/m² de surfaces commerciales jardineries corrigée DJU : correspond aux consommations d'énergie (électricité et gaz) en kWh par rapport à la surface commerciale des magasins de jardinerie et corrigées des fluctuations climatiques (DJU).

Δ Conso kWh/m² de surfaces en agroéquipement : correspond aux consommations d'énergie (électricité et gaz) en kWh par rapport à la surface commerciale de nos bases agroéquipement.

Δ Consommation kWh/tonne de céréales collectées : correspond aux consommations d'énergie (électricité et gaz) sur les sites de collecte Unéal et Ternovéo par rapport au tonnage de céréales collectées sur ces sites (toutes espèces).
Remarque : des estimations ont été appliquées sur le mois de juin pour certains sites en l'absence des données du fournisseur d'énergie

Δ Consommation moyenne du parc de camions : correspond à la consommation moyenne en litres aux 100 km de l'ensemble du parc de camions géré par Prostock (sur la base des relevés télématiques réalisés au niveau de chaque véhicule et en intégrant le carburant gaspillé).

Emissions de GES du groupe Advitam : correspond aux émissions de GES calculés dans le cadre du bilan carbone du groupe réalisé en 2023, sur l'exercice 2021/2022. Les émissions sont exprimées en millions de tonnes de CO2eq pour les Scope 1, 2 et 3.

Nombre de chauffeurs formés à l'écoconduite : correspond au nombre de chauffeurs ayant suivi une formation écoconduite sur l'exercice 2024/2025 (sur la base des feuilles de présence).
Tonnage de céréales expédiées par péniche : correspond au volume de céréales expédié par péniche pour Unéal et Ternovéo sur 2024/2025 et contribuant à la réduction des émissions de CO2

Tonnage des déchets collectés et traités par les réseaux de distribution verte: correspond aux volumes de déchets (bois, cartons, plastique, ppnu et autres déchets) venant des magasins et collectés au niveau des plateformes logistiques (Atoutime et Charlet) pour être traités et valorisés par une société spécialisée.

Tonnage des déchets agroéquipements collectés et traités : correspond au volume des déchets (huiles usagées, emballages souillés, aérosols, filtres, matériels souillés, flexibles hydrauliques, Liquide de refroidissement, boues d'hydrocarbures, eaux hydrocarburées, eaux lessivielles) collecté sur les bases d'agroéquipement pour être traité et valorisé par une société spécialisée.

Tonnage des déchets agricoles collectés et traités : correspond au tonnage des déchets agricoles apporté par les agriculteurs sur les sites dédiés Unéal et Ternovéo et repris pour être traité via la filière ADIVALOR.

Δ Nombre de ruches implantées chez les agriculteurs : correspond au nombre de ruches installées par Ternovéo chez les agriculteurs au 30 juin 2025.

Tonnage de miel collecté : correspond au volume de miel collecté au 30 juin 2025 par Ternoveo sur le parc de ruches installées.

3. NOS HOMMES - Créer un environnement de travail sain et épanouissant où chacun contribue à la réussite collective

Une politique Santé/Sécurité : La politique Santé/Sécurité est diffusé à l'ensemble des sociétés du groupe ADVITAM

Δ Taux de gravité : correspond au nombre de jours d'arrêt * 1000/Heures travaillées pour l'ensemble des effectifs du groupe (le décompte est fait en jours calendaires). Lorsqu'une absence porte sur 2 exercices, seuls les jours d'absence jusqu'au 30 juin de l'exercice sont pris en compte.

Δ Taux de fréquence (TF1) : correspond au nombre des accidents avec arrêt x 1 000 000/ Heures travaillées sur l'ensemble des effectifs du groupe (le décompte est fait en jours calendaires). Lorsqu'une absence porte sur 2 exercices, seuls les jours d'absence jusqu'au 30 juin de l'exercice sont pris en compte.

Diffusion aux salariés du groupe d'un code éthique

Nombre de réunions (CSSCT / CSE) tenues : correspond au nombre de réunions qui se sont tenues sur l'exercice pour les différentes UES du groupe ADVITAM. (UES Métiers de base, UES Distribution, UES Agroéquipement, UES Négoce).

Nombre d'accords d'entreprise signés : correspond au nombre d'accords d'entreprise signés durant l'exercice 2024/2025 pour les 4 UES (Métiers de base, Agroéquipement, Négoce et Distribution).

% Homme/Femme : correspond à la part d'homme et de femme dans les ETP CDI et CDD du groupe Advitam

(cf définition des ETP CDI et CDD dans la partie 4/ Notre territoire)

Nombre de salariés ayant suivi une formation : correspond au nombre total de salariés en CDI ayant validé une formation sur l'exercice 2024/2025. Ne sont comptabilisées que les formations terminées au 30 juin 2025. Sont exclus du décompte les alternants et les stagiaires. Par ailleurs, si un salarié a suivi plusieurs formations durant l'exercice, cela ne comptera que pour un dans le décompte.

% des salariés ayant bénéficié d'un entretien annuel de performance : correspond à la part de salariés CDI ayant bénéficié de cet entretien sur la période de campagne d'entretiens

% des salariés ayant bénéficié d'un entretien professionnel de carrière : % des salariés ayant bénéficié d'un entretien professionnel de carrière : correspond à la part de salariés CDI concernés ayant bénéficié de cet entretien par rapport au nombre total de salariés CDI présents sur la période de campagne d'entretiens et faisant partie de la population concernée par l'entretien professionnel de carrière dans l'année en question. Cet entretien est réalisé tous les 2 ans hormis pour le pôle distribution qui est au rythme annuel

% des salariés ayant bénéficié d'un bilan 6 ans : concerne les salariés en CDI ayant une présence égale à 6 ans au cours de l'année 2024. Il correspond à la part des salariés CDI ayant bénéficié de cet entretien par rapport au nombre total de salariés CDI présents depuis 6 ans.

Nombre d'alternants : correspond au nombre de salariés en alternance présents sur l'exercice 2024/2025

Δ Nombre de salariés en situation de Handicap : correspond au nombre de salariés identifiés « en situation de handicap » (personne dont l'altération des capacités sensorielles, physiques, psychiques ou mentales réduit, sans pour autant les interdire, ses possibilités d'accéder au marché du travail et d'y occuper un emploi pérenne) sur l'ensemble des effectifs du Groupe Advitam présent sur l'année 2024 et ramené en Equivalent Temps plein (conformément à la déclaration OETH). Cet indicateur est calculé sur l'année civile et non l'année fiscale (en cohérence avec les années précédentes). L'indicateur est calculé à partir des moyenne ETP sur l'année, non majorés pour les salariés de plus de 50 ans.

% de femmes au Codir Groupe : correspond à la part de femmes dans le Codir groupe

% de turnover : il correspond au taux de rotation des collaborateurs. Il s'agit de la moyenne entre le nombre d'entrées en CDI et le nombre de sorties en CDI, divisé par l'effectif total du groupe
Turnover annuel = ((Entrées A + Sorties A) /2) / Effectif Juin A-1
Ce taux prend en compte les passages de CDD en CDI et neutralise les mutations internes au groupe

Nombre de salariés ayant bénéficié d'une mobilité interne : correspond au nombre de salariés qui ont eu une mutation entre deux sociétés du groupe sur l'exercice fiscal.

4. NOTRE TERRITOIRE – Devenir un acteur clé de la durabilité de notre territoire

Pourcentage des blés certifiés durables : correspond à la part des volumes de blés collectés par Unéal et Ternovéo qui ont été certifiés 2BSVS.

Pourcentage des colzas certifiés durables : correspond à la part des volumes de colza collectés par Unéal et Ternovéo qui ont été certifiés 2BSVS.

Pourcentage des silos de collecte, stockage et expédition certifié « CSA GTP » : correspond à la part des silos de collecte, de stockage, d'expédition, Unéal et Ternovéo certifiés « CSA GTP ».

Δ Tonnage de porcs commercialisés sous la marque Bleu Blanc Cœur : correspond au volume de viande de porcs produits par les éleveurs de "La Collégiale" et commercialisé avec la certification "Bleu Blanc Cœur" sur la base des déclaratifs fournis par les chevilleurs et abattoirs.

Δ Nombre de techniciens formés au bien-être animal : regroupe l'ensemble des techniciens productions animales ayant suivi une formation « Bien-être animal » au 30 juin.

Chiffre d'Affaires investi sur le territoire Hauts de France : correspond au montant des investissements faits par les différentes sociétés du groupe sur le territoire des Hauts-de-France et dont la réalisation s'est terminée sur l'exercice DPEF 2024/2025.

Nombre de salariés ETP (CDI + CDD) : correspond à la moyenne mensuelle des effectifs ETP (CDI et CDD) sur l'exercice de juillet 2024 à juin 2025, selon la règle de calcul suivant : (nombre de jours de présence sur la période/ nombre de jours théoriques sur la période)* % du temps de travail contractuel. Sont exclus les alternants, les stagiaires et les salariés en CDD de remplacement d'un salarié absent.

Δ Nombre d'emplois nets créés : correspond à la différence entre le total des embauches CDI et le total des sorties CDI sur les différentes sociétés du Groupe pour 2024/2025.

Nombre de salariés actionnaires d'ADVITAM Participations : correspond au nombre de salariés du groupe ADVITAM détenteurs d'actions « ADVITAM Participations » au 30 juin 2025.

Nombre d'adhérents actionnaires d'ADVITAM Participations : correspond au nombre d'adhérents de la coopérative Unéal détenteurs d'actions « ADVITAM Participations » au 30 juin 2025.

5. NOTRE GOUVERNANCE - Faire de notre gouvernance coopérative un modèle vertueux au service de l'adhérent

Nombre d'administrateurs : correspond au nombre d'Administrateurs élus ou dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée Générale 2024 (membres du Conseil d'Administration dont la liste est reprise dans l'extrait KBIS de la Coopérative Unéal). Ce nombre n'intègre pas les administrateurs stagiaires.

Δ Taux moyen de participation aux Conseils d'Administration : Correspond à la moyenne des taux de participations de chaque conseil d'administration tenus en 2024/2025. Le taux ne comprend pas la participation des administrateurs stagiaires.

Nombre de Conseillers de Régions : Correspond au nombre de Conseillers de région élus ou dont le mandat a été renouvelé lors des assemblées de région de 2024/2025.

Nombre de femmes au CA : correspond au nombre de femmes élus au Conseil d'administration ou dont le mandat a été renouvelé lors de l'assemblée Générale 2024.

Montant des ristournes aux adhérents : correspond au montant des ristournes redistribuées aux adhérents actifs suite à la proposition votée lors de l'Assemblée Générale de 2024 (extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale de la coopérative Unéal de décembre 2024 – 7ème résolution).